



## HORAIRE DES ENTRAÎNEMENTS DES ÉQUIPES SPORTIVES

<b>Basketball féminin : Gymnase CSTJ</b> Lundi : 20 h 15 à 22 h 15 Mercredi : 18 h 10 à 20 h 10 Vendredi : 18 h 10 à 20 h 10	<b>Basketball masculin : Gymnase CSTJ</b> Lundi : 20 h 15 à 22 h 15 Mercredi : 18 h 10 à 20 h 10 Jeudi : 18 h 10 à 20 h 10
<b>Cheerleading :</b> Mardi : 19 h 30 à 21 h 30 / Matrix Cheerleading Allstars Jeudi : 19 h à 21 h 30 / IRS (Aréna Melançon)	<b>Cross-country : (Polyvalente St-Jérôme)</b> Lundi : 18 h 10 à 19 h 30 Mercredi : 12 h à 13 h
<b>Hockey masculin : Aréna Rivière-du-Nord</b> Mardi : 10 h 30 à 12 h Mercredi : 12 h à 13 h 30 Vendredi : 12 h 30 à 14 h	<b>Natation : Piscine CSTJ</b> Lundi : 6 h à 7 h 45 et de 14 h 25 à 16 h Mardi : 6 h à 7 h 45 Mercredi : 12 h 45 à 14 h 20 Jeudi : 6 h à 7 h 45 Vendredi : 14 h à 16 h
<b>Soccer féminin (Polyvalente St-Jérôme)</b> Lundi : 18 h 30 à 20 h 15 Mardi : 18 h 30 à 20 h 15 Jeudi : 18 h 30 à 20 h 15	<b>Soccer masculin :</b> Lundi : 20 h 15 à 22 h /Polyvalente St-Jérôme Mercredi : 12 h à 13 h 45 /Terrain multisports Jeudi : 20 h 15 à 22 h /Polyvalente St-Jérôme
<b>Volleyball féminin : Gymnase CSTJ</b> Mardi : 18 h 10 à 20 h 10 Mercredi : 12 h à 13 h Jeudi : 18 h 10 à 20 h 10	<b>Volleyball masculin division 2 : Gymnase CSTJ</b> Lundi : 18 h 10 à 20 h 10 Mardi : 20 h 15 à 22 h 15 Jeudi : 20 h 15 à 22 h 15
<b>Volleyball masculin division 1 : Gymnase CSTJ</b> Lundi : 16 h à 20 h 10 Mardi : 18 h 10 à 20 h 10 Mercredi : 12 h à 14 h Jeudi : 20 h 15 à 22 h 15	



## Protocole général COVID à respecter :

- L'accès au centre d'activités physiques (CAP) se fait par la porte 9, de 6 h à 18 h et par la porte 2, de 6 h à 22 h, du lundi au vendredi.
- Le samedi et le dimanche, l'accès se fait par la porte 2, de 8 h à 16 h.
- En entrant au cégep, la désinfection des mains est obligatoire.
- En tout temps, le couvre visage ou un masque de procédure est obligatoire dans les parties communes.
- Chaque personne doit signer un registre à l'entrée et à la sortie du cégep.
- Le port du masque demeure obligatoire jusqu'au moment du début de l'activité dans les locaux suivants (salle de danse, gymnase, salle multi, salle de cardio-vélo, centre de conditionnement physique, piscine).
- Avant d'entrer dans son local d'activité, les mains doivent être désinfectées à nouveau.
- Il est fortement suggéré de ne pas utiliser les vestiaires et les douches et d'arriver au CAP avec son costume d'entraînement.
- Pendant les entraînements et activités, aucun rassemblement ne sera toléré à moins de deux mètres.
- À la fin de l'entraînement ou de l'activité, la désinfection des mains est obligatoire à la sortie du local d'activité et le port du masque est obligatoire.

